



Le mot du Maire.....	3
Informations utiles.....	4
Site Internet.....	5
Liste de diffusion.....	5
Déchetterie.....	5
Commissions Municipales.....	6
Informations utiles.....	8
Consultations médicales à l'hôpital de Pontails.....	8
Le recensement citoyen.....	9
L'assistance administrative des guichets France services.....	9
Primes d'État à la réparation.....	10
Travaux Communaux.....	11
Maison communale du Salzet.....	11
Rénovation du réseau d'eau potable à Malons village.....	12
Aménagement de la mairie et de la salle polyvalente.....	14
Rénovation de l'espace de tri au Mas de l'Ayre.....	14
Travaux divers.....	15
Inauguration du sentier thématique du Mas de l'Ayre.....	16
Installation de la Fibre à Malons et Elze.....	17
Logement communal vacant.....	17
Recrutement d'un nouvel agent polyvalent des services techniques.....	18
Adressage.....	19
Plan communal de sauvegarde et DICRIM.....	19
Formation aux premiers secours.....	20
Projet Fleurs locales.....	20
Les rencontres de l'année à Malons et Elze.....	22
Par l'association Les Hameaux Réunis.....	22
Par l'association de la Chapelle du Frontal.....	23
Autres évènements organisés cette année.....	25
Festivités de Noël.....	26
Nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.....	28
Agenda de Printemps et d'Été.....	28
Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918.....	28
Calendrier électoral.....	29
État civil.....	29
Les habitants de la commune ont la parole.....	29
Recette.....	39
Poème.....	40

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2024, je vous souhaite au nom de l'ensemble du conseil municipal mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé. Pour vous et vos proches.

Le Maire, Jean OLIVA

Rendez-vous avec les membres du conseil municipal :

Le Maire, Jean OLIVA

La 1^{ère} Adjointe, Magali AMISSANO

La 2^{ème} Adjointe, Dominique GUEZELLOU

Le 3^{ème} Adjoint, Titouan COLADON

reçoivent sur rendez-vous uniquement.

Horaires d'ouverture de la mairie : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 66 61 10 94

Adresse mail : mairie@malons-et-elze.fr

Coordonnées de M. Patrick MALAVIEILLE

Conseiller départemental du canton de la Grand Combe

Hôtel du département

30044 NÎMES cedex 9

Tél : 04 66 76 76 63

Mail : patrick.malavieille@gard.fr

Coordonnées de M. Michel SALA

Député de la 5^{ème} circonscription du Gard

Assemblée Nationale

Mail : michel.sala@assemblee-nationale.fr

SITE INTERNET

La Commission Communication continue de mettre à jour le site afin qu'il devienne un outil d'information pour les habitants.

Le site contient entre autres un agenda avec les différentes réunions et événements. Des articles sont publiés régulièrement pour informer sur la vie communale. Vous y trouverez aussi les comptes-rendus des conseils municipaux et communautaires.

Le site se trouve à l'adresse <http://malons-et-elze.fr/>

La Commission Communication

LISTE DE DIFFUSION

Toute personne qui souhaite être ajoutée à la liste de diffusion de la mairie est priée de nous envoyer son adresse mail à l'adresse mairie@malons-et-elze.fr.

Pour celles et ceux qui souhaitent recevoir une version papier des prochains bulletins municipaux, merci de nous communiquer votre adresse postale.

DÉCHETTERIE

Il n'est plus possible de déposer vos déchets au garage municipal, nous vous invitons à aller en déchetterie à Villefort.

La déchetterie de Villefort est ouverte les

Mercredis de 9h à 12h et

Samedis de 9h à 12h

Téléphone : 04 66 46 84 80

Déchets inertes (pour les particuliers uniquement) :

Pour rappel, les déchets inertes sont les déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas. Exemples : béton, tuiles et briques, déblais, vitrage. Attention, ce ne sont pas des déchets dangereux susceptibles de porter atteinte à l'environnement ou à la santé humaine, ceux-ci nécessitent un traitement spécifique en déchetterie.

Pour déposer vos déchets inertes, vous devrez vous rendre à la maison France Services à l'entrée de Villefort afin de récupérer les clés pour l'ouverture du portail se trouvant sur la route des Vans.

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

sauf les vendredis de 9h à 12h

Il faudra penser à ramener les clés à la maison France Services.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission Communication :

Membres : AMISSANO Magali, COLADON Titouan, DUMAS Katherine, FRECENON Michèle, GUASTELLA Anne, GUASTELLA Patrice, GUEZELLOU Dominique et OLIVA Jean

Mail : communication-malons-et-elze@framalistes.org

Commission Vie sociale :

Membres : AMISSANO Magali, FRECENON Michèle, GELMETTI Ghislaine, GUEZELLOU Dominique, MAJOIS Nanou, MARC Michèle, OLIVA Jean

Les relais hameaux sont :

Pour la Boissière : Michèle FRECENON, tél : 04 66 86 00 38

Pour le Faget, la Rouvière et la Rousse : Magali AMISSANO, tél : 06 24 14 92 07

Pour Elze et Vézoles : Nanou MAJOIS et Bruno HUMBERT, tél Nanou : 07 84 40 93 91

Pour le Frontal : Anne GUASTELLA, tél : 07 70 11 32 16

Pour Valouse, Cessénades, la Playsse et Pialouzet : Michèle MARC tél : 06 19 24 87 94 et
Dominique GUEZELLOU tél : 04 66 61 23 94

Pour le Pradal et le Salzet : Jean OLIVA, tél : 06 99 13 04 85

Pour Malons village et Bournaves : on recherche des volontaires

Mail : vie-sociale-malons-et-elze@framalistes.org

Commission Travaux :

Membres : AMISSANO Magali, AUQUIERE Patrick, CHARBONNEAUX Mickaël, COLADON Titouan, FRECENON Michèle, FRECENON Pierre, GUEZELLOU Dominique, GUEZELLOU Michel, MALCLES Jean-Claude, OLIVA Jean, ROEHRY Annie

Mail : travaux-malons-et-elze@framalistes.org

Commission Téléphonie Internet :

Membres : AMISSANO Magali, BASALDO Jean-Claude, BERNON Franck, COLADON Titouan, GUEZELLOU Dominique, GUASTELLA Anne, GUASTELLA Patrice, MARC Michèle

Mail : telint-malons-et-elze@framalistes.org

La Commission Sentiers Forêts :

Membres : Patrick AUQUIÈRE, Michel ROUSSEAU, Jean-Marc ARZILIER, Ghislaine GELMETTI, Michèle FRECENON, Catherine DELFORGE, Serge GRIMM, Raymond GESLOT, Pierre ROUSSEAU, Michèle MARC, Marc BRES

Mail : sentier-foret-malons-et-elze@framalistes.org

CONSULTATIONS MÉDICALES À L'HÔPITAL DE PONTEILS

Nous rappelons que l'hôpital de Ponteils dispose de plusieurs services :

- Une unité de Court Séjour Médecine, accessible sur demande de votre médecin traitant
- Deux Unités de Soins de Suite et Réadaptation
- Un EHPAD comprenant un secteur protégé pour personnes âgées désorientées se situe au sein de l'Établissement
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
- Des consultations médicales programmées en médecine (pneumologie, cardiologie, gynécologie/obstétrique, aide au sevrage tabagique)
- Une unité de rééducation

Un secrétariat médical gère **les consultations externes**.

Pour prendre RDV, vous pouvez appeler le 04 66 56 48 10

- Consultations de cardiologie : le lundi de 9 h à 15 h tous les quinze jours
- Consultations de pneumologie : le mardi matin tous les quinze jours
- Consultations de gynécologie médicale : tous les jeudis
- Consultations de gynécologie obstétrique : les jeudis après-midis
- Prises de RDV pour des radiologies programmées (pas de radiologie d'urgence). A noter que le compte-rendu de radiologie est réalisé en différé par un médecin radiologue du Centre Hospitalier d'Alès.

ATTENTION LE SERVICE D'ACCUEIL DES URGENCES NE FONCTIONNE PAS

Pour tout problème de santé non urgent, vous pouvez vous adresser

à la maison médicale des Vans au 04 75 38 48 48.

En cas d'urgence, contactez les pompiers (composez le 18) ou le SAMU (composez le 15)

LE RECENSEMENT CITOYEN

Nous vous rappelons que le recensement des jeunes à partir de 16 ans est obligatoire. Il doit être réalisé entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ce recensement permet de convoquer les jeunes à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et de les inscrire sur les listes électorales à leurs 18 ans.

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen, concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, Baccalauréat, BEP, CAP...).

L'attestation est délivrée en mairie sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- un livret de famille
- un justificatif de domicile

L'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE DES GUICHETS FRANCE SERVICES

Deux guichets France services sont à votre disposition à Villefort et aux Vans. Ces guichets vous renseignent et vous aident dans vos démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi ou pour accomplir des formalités sur un ordinateur. Ces services sont **totalelement gratuits**.

Guichet France services - 38 Avenue des Cévennes – 48800 VILLEFORT
(à l'entrée du bourg, dans les locaux de la Communauté de communes)

Tél : 04 66 31 09 55 – Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h30 à 17 heures et le vendredi de 8h30 à midi.

Guichet France services - 6 Avenue Ferdinand Nadal – 07140 LES VANS

(en face de l'agence Crédit agricole)

Tél : 04 82 77 11 17 – Ouvert tous les matins de la semaine de 9 heures à 12 heures ainsi que les lundis mardis et jeudis de 14 heures à 17 heures

PRIMES D'ÉTAT À LA RÉPARATION

Environ 30 millions d'appareils électroménagers tomberaient en panne chaque année, mais seulement 1 sur 6 serait réparé. Les autres ? Ils viennent inlassablement s'empiler dans les déchetteries.

C'est pour pallier ce constat, que le dispositif d'incitation à la réparation a été mis en place par l'État. Il a pour objectif de prolonger la durée de vie des appareils électriques et électroniques défectueux.

La plupart des appareils électroménagers sont éligibles au fonds d'aide à la réparation (machines à laver, lave-vaisselle, fers à repasser, réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, cuisinières, ordinateurs...)

Avec ce fonds de réparation, l'objectif est de favoriser le recours à la réparation de certains appareils électroménagers et appareils électroniques. L'objectif est de financer les coûts supportés par les particuliers qui souhaitent prolonger la durée de vie de leurs appareils plutôt que de les jeter.

La prime à la réparation prend en charge 25 euros pour les lave-linge, réfrigérateurs et congélateurs dès 2022. Depuis 2023, elle prendra également en charge 25 euros pour les lave-vaisselle et les sèche-linge ainsi que 20 euros pour les cuisinières et les fours encastrables (hors micro onde). S'ajouteront ensuite, dès 2024, 15 euros pour les fours posables et 20 euros pour les micro-ondes.

Cette aide peut être déclenchée dès lors que les produits éligibles sont réparés au sein d'un réseau de **réparateurs labellisés**.

Pour plus d'information, consultez le site www.aidealareparation.fr ou rendez vous dans un guichet France services.

MAISON COMMUNALE DU SALZET

Les travaux dans le logement communal du Salzset sont enfin terminés.

Pour rappel, les travaux avaient débuté en 2017.

Il s'agit d'une maison comprenant une grande pièce principale équipée d'un coin cuisine et d'un poêle à bois, de deux chambres et de sanitaires. L'eau est captée en bas du terrain et une pompe de relevage alimente la maison. L'eau est filtrée puis potabilisée par une station UV. Un assainissement de type filière compacte a été installé au-dessous de la maison.

La maison est louée depuis le mois de mars 2023.

La locataire est Mme Sylvie BALLESTER, bergère à Malons et Elze.



La Commission Travaux

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE À MALONS VILLAGE



Les travaux de rénovation de l'ensemble du réseau d'eau à Malons village ont débuté en octobre comme prévu. Ces travaux sont conduits par le groupement d'entreprises Froment Boyer SCAIC qui a été retenu suite à la procédure d'appel d'offres.

Monsieur Yannick Potelet (voir photo ci-contre), est responsable du service technique eau et assainissement pour la Communauté de communes, il est notre maître d'œuvre pour ce chantier de rénovation.

Malgré des intempéries importantes en début de chantier, tout se passe pour le mieux à présent et aucun retard n'est à signaler.

Les travaux devraient se terminer en début d'année 2024.



La Commission Travaux

AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE

Le hall d'entrée de la mairie et celui de la salle polyvalente ont été rénovés suite à des infiltrations d'eau. Nous avons procédé à des aménagements dans la salle polyvalente afin de la rendre plus fonctionnelle et accueillante : pose de rideaux occultants, installation d'un écran de projection, pose de tableaux et achat de nouvelles tables plus légères.

Fin septembre, ces aménagements nous ont permis de recevoir la réunion du conseil communautaire.

RÉNOVATION DE L'ESPACE DE TRI AU MAS DE L'AYRE

L'espace de tri du Mas de l'Ayre a été entièrement rénové avec la création d'une dalle béton et la pose de nouvelles colonnes de tri permettant le recyclage des déchets de types verres, emballages plastique, métal ou papier. L'entreprise DIAS a réalisé les travaux.

Cet aménagement a été rendu possible grâce au financement de la SDEE Lozère.

Concernant le tri sélectif en général, veuillez svp respecter scrupuleusement les consignes de tri qui figurent sur les containers. Vous pouvez consulter ces consignes sur le site de la communauté de communes du Mont Lozère, rubrique Tri sélectif.

Pour rappel, nous ne disposons pas sur la commune de colonne de tri pour le recyclage des cartons. Ceux-ci doivent être emmenés en déchetterie.

SVP cessez de jeter vos cartons dans les colonnes de tri pour le papier !

TRAVAUX DIVERS

En plus des travaux cités précédemment, les employés municipaux ont réalisé en 2023 :

- Le nettoyage des caniveaux de tous les hameaux et des pistes forestières ;
- La vérification et le débouchage des buses ;
- Le débroussaillage complet des bords des routes communales ;
- Le rebouchage des trous de toutes les routes communales ;
- L'entretien des pistes forestières ;
- L'entretien des véhicules communaux ;
- L'entretien des bassins d'eau (à Malons et au Frontal) ;

Nous demandons aux propriétaires privés qui sortent du bois de leurs terrains en bordure de route de ne pas laisser de branchages dans les fossés afin de respecter le travail des employés communaux et maintenir les fossés dégagés.

INAUGURATION DU SENTIER THÉMATIQUE DU MAS DE L'AYRE



Le 22 juin 2023, en présence de MM. Patrick MALAVIEILLE, Jean de LESCURE, des élus communaux, des représentants du Parc National des Cévennes et de l'ONF, a eu lieu l'inauguration du sentier thématique du Mas de l'Ayre. Cette promenade de 2,8 km est jalonnée de huit panneaux d'information. Elle est intéressante par sa diversité géologique qui mêle les roches schistes, calcaires ainsi que du grès. Elle est accessible aux familles qui pourront découvrir les spécificités de la géologie et de la biodiversité locale.

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce projet.

La commission Téléphonie Internet a pendant toute l'année 2023 continué de travailler sur l'installation de la Fibre.

Un gros travail a été conduit pour définir le meilleur tracé pour le passage de la fibre dans les 17 hameaux et le tracé définitif a été validé par Mme la Présidente du Conseil départemental.

Afin d'installer la fibre dans des conditions pérennes, le conseil municipal a mis de gros moyens pour faire élaguer les routes communales.

Nous avons été informés que le sous-traitant JSC qui devait conduire les travaux sur notre commune a été remplacé par l'entreprise Circet.



Nous espérons que les travaux pourront redémarrer en début d'année.

La Commission Téléphonie Internet

LOGEMENT COMMUNAL VACANT

L'appartement communal situé place de l'église à Malons village, dit « logement du presbytère » est de nouveau proposé à la location. Il s'agit d'un T3 comprenant un salon, une cuisine, deux chambres, une salle de bains, un garage et une terrasse privative pour une superficie totale de 47,5 m². Le mode de chauffage est électrique (pompe à chaleur). Le montant du loyer hors charges est de 550 euros mensuels et il faudra prévoir un dépôt de

garantie de 550 euros. Ce logement est disponible immédiatement. Les personnes intéressées peuvent contacter le secrétariat de mairie au 04 66 61 10 94. Ou par mail : mairie@malons-et-elze.fr



RECRUTEMENT D'UN NOUVEL AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES

La commune est en cours de recrutement d'un nouvel agent polyvalent des services techniques, en vue du prochain départ à la retraite de Didier Mauran. Nous avons reçu plusieurs candidatures qui sont à l'étude.

ADRESSAGE

Le choix des noms des rues et chemins a été validé par le conseil municipal suite aux propositions faites par les différents hameaux. Le conseil municipal a choisi le système métrique.

Vous recevrez prochainement un courrier officiel de la mairie qui vous précisera votre nouvelle adresse.

Dès que les numéros à poser seront disponibles en mairie, vous serez invités à venir les récupérer et il vous faudra les poser sur votre porte ou sur votre boîte aux lettres.

Nous remercions les personnes qui ont participé à ce travail.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DICRIM

Le Plan Communal de Sauvegarde a été rédigé comme prévu par la loi puis validé par la Préfecture sans aucune retouche. Pour information¹, c'est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il recense les vulnérabilités et les risques présents et à venir (par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) ainsi que les moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

C'est un document confidentiel. Par contre, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) tiré du P.C.S. est consultable en mairie et sur notre site internet.

1 Source Wikipédia

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



Suite à de nombreuses demandes des habitants, deux sessions de formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1 ont eu lieu cet automne. Au total, vingt personnes de la commune ont profité des ces deux journées de formation offertes par la mairie, elles sont désormais formées aux gestes d'urgence.

PROJET FLEURS LOCALES

Communiqué de Catherine DELFORGE

Compte rendu journée « Prairies Fleuries » avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (CEN)

Mercredi 22 mars 2023, cinq personnes du CEN engagées dans le projet Prairies Fleuries sont venues nous informer et visiter notre commune.

Toute la journée, deux botanistes du CEN accompagnés par Magali AMISSANO et Catherine DELFORGE ont visité diverses parcelles de prairies communales ou privées afin de répertorier et recenser le potentiel prairial de la commune. Afin de faire un bilan de l'état des parcelles qu'elles soient riches, entretenues ou non, à améliorer... La première constatation des spécialistes est qu'il y a de nombres prairies ayant un riche potentiel et une grande biodiversité.

L'après-midi, une réunion s'est tenue à la Salle Polyvalente. Patrick AUQUIERE a accueilli trois personnes du CEN (dont la chargée de projet et une spécialiste de l'agropastoralisme)

ainsi que le chargé de mission Natura 2000 Haute Cèze. Les intervenants ont expliqué aux participants (élus, propriétaires et exploitants des prairies) le but de leur mission.

Le projet « Prairies Fleuries » est plutôt axé sur la récolte de semences locales. Les récoltes peuvent se réaliser soit à la main, soit avec une petite machine qui « brosse » les herbes pour ne récolter que les semences mûres. Celles-ci pourront soit être utilisées par le propriétaire soit être mises sur le marché en vue de l'ensemencement de parcelles régionales pauvres ou nues (par exemple, suite à des travaux). La fauche de la parcelle devra se faire par la suite. L'utilisation de semences locales a plusieurs avantages : meilleure germination, adaptation au terrain et au climat, utile pour les insectes et la faune locale, riche en biodiversité.

De plus, le CEN et le Syndicat Hautes Vallées Cévenoles (SHVC-Natura2000) ont des programmes d'accompagnement et d'aides des propriétaires ou exploitants pour la valorisation ou la restauration de prairies anciennes ou récentes. Cette accompagnement peut venir en complément (ou non) du projet Prairies Fleuries afin d'améliorer la qualité des parcelles récoltées.

Cette opération et la convention entre la municipalité et le CEN sont uniquement destinées à faire un état des lieux et des propositions globales, intégrées et non contraignantes pour les propriétaires et exploitants. Le rapport du CEN est donc attendu avec impatience.

Dans un souci de sauvegarde du patrimoine et de l'agropastoralisme, de gestion des ressources en eau, de prévention des incendies, de maintien de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique, la municipalité reste ouverte et à l'écoute de toutes les propositions.

** Intervenants CEN : Emma GARATE, Camille LECOMPTE, Alix PETRYKOWSKI, Sofia ROSSI, Delphine MIDY

** Intervenants SHVC : Juan Pablo RODRIGUEZ

** Pour la mairie et la commission Forêt et Chemins : Magali AMISSANO, Patrick AUQUIERE, Catherine DELFORGE

Grâce au travail des associations, l'année 2023 a été riche en événements culturels et en rencontres conviviales.

PAR L'ASSOCIATION LES HAMEAUX RÉUNIS

Communiqués de Michèle Marc

- « Le samedi 1 juillet, c'est par une soirée venteuse que Isabelle Malbosc, est venue nous régaler avec un pot pourri de chansons françaises reprises bien souvent en chœur par le public peu nombreux, et c'est dommage. Peut-être que la date était mal choisie trop tôt dans l'été ? Encore une très belle première soirée pour les animations de l'été. »



- Soirée Théâtre : « Un air de famille »

« Le samedi 22 juillet nous avons eu le grand plaisir de recevoir la troupe de théâtre des Vans, ils nous ont offert une superbe soirée. La soirée a été belle, sous le signe du rire ! Bravo à tous les comédiens qui n'avaient rien à envier aux pros. »

- Conférence de Danielle PETIT consacrée au peintre Vermeer en juillet.



- Castagnade d'automne :

« La castagnade des H R a eu lieu le samedi 28 octobre à la salle polyvalente. De l'avis de la centaine de participants les châtaignes étaient à point ...et l'ambiance au top. Un bon moment partagé. »

- En novembre, s'est tenu un repas des anciens et anciennes à Malons.



PAR L'ASSOCIATION DE LA CHAPELLE DU FRONTAL

- En juin s'est tenue la messe annuelle de la chapelle.



- Concert An Féasóg en juillet



- Soirée contes le 12 juillet : Avec Maryvonne aux contes et Christelle et Bruno à l'accordéon



- Fête du Frontal le 5 août

- Concert Cornicîmes en Août



- Concert musique classique et chant

- Trois stages d'accordéon entre juillet et août



- Rencontre pour une petite causerie en compagnie de l'historienne Marie-Lucy Dumas et projection de son film sur Rosa Colençon en octobre.

Projets de l'association en 2024 :

Pas de dates encore à part celle de la fête qui aura lieu durant le premier week-end d'août, certainement le samedi 3 août.

En prévision :

- Cinéma dans la Chapelle ou en plein air
- Rediffusion du film sur Rosa Colençon, et diffusion de celui sur Gabriel Régis
- La messe annuelle (certainement en juin)
- Concerts
- Stages d'accordéon (en général entre juillet et août)
- Exposition

AUTRES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS CETTE ANNÉE

Communiqué de la société de chasse :

« Succès pour la fête des chasseurs. Après 4 années sans manifestations en raison du Covid, c'est une grande réussite pour une reprise pour la traditionnelle fête des Chasseurs.

Avec une grosse implication de l'ensemble des membres, c'est pas moins de 40 équipes pour le concours de boules et 164 repas servis... un record ! nous explique Stéphane Vidal.

Le rendez-vous est donc donné pour l'année prochaine début juillet. »



Autres manifestations :

- La castagnade par l'association Chap'Elze
- La traditionnelle donnerie jardinière
- Deux sorties (botanique et champignons) en mai et octobre avec les Écologistes de l'Euzière

- Un concert de chants polyphoniques du monde à l'église de Malons.

Nous remercions chaleureusement les associations communales, les bénévoles ainsi que toutes les personnes grâce à qui tous ces évènements sont possibles.

La Commission Communication

FESTIVITÉS DE NOËL

Comme chaque année le goûter de Noël a fêté les enfants de notre commune. Nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs parents et enfants autour de Luna Rodriguez une jeune artiste locale pleine de talents. Nous remercions les nombreuses personnes qui nous ont fait le plaisir de leur présence.



Le repas de Noël 2023 s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Ce repas organisé en l'honneur de nos anciennes et anciens, ouvert à tous, a été préparé par le traiteur des Vans Le Gourmet de M. Romuald CHAT. Une trentaine de convives étaient présents. La Mairie a offert l'apéritif et le champagne. Pour les personnes qui n'ont pas pu y assister, un colis de Noël composé de produits locaux a été distribué.



La Commission de la Vie Sociale

NOUVELLES ARRIVANTES ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes nouvellement installées sur la commune ! Nous vous rappelons également la nécessité de vous faire connaître en Mairie afin de préciser vos besoins en scolarité et ramassage scolaire, en garde d'enfants ou en besoins sociaux divers.

AGENDA DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

- **Donnerie jardinière** : Date non encore définie

contact: Catherine DELFORGE - 06 07 42 37 21

- **Sortie botanique** : du 18 au 20 mai 2024

contact: Catherine DELFORGE - 06 07 42 37 21

Si vous souhaitez organiser un évènement, vous pouvez en informer la Commission Communication : communication-malons-et-elze@framalistes.org en précisant les dates, un contact et une description afin que nous l'ajoutions à l'agenda.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

C'est avec la participation du Souvenir français que s'est tenue cette année encore la commémoration du 11 novembre 1918, en présence des membres du Conseil municipal, de la population et de la gendarmerie.



A vos agendas ! Les élections européennes auront lieu le 09 juin 2024. Il s'agira d'élire 81 eurodéputés qui représenteront la France au Parlement européen.

ÉTAT CIVIL

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

Mme Catherine DUPUIS

Mme Paulette LAMARRE

M. Raymond ALLARD

Mme Josette BAUDECHE

Toutes nos sincères condoléances aux familles.

LES HABITANTS DE LA COMMUNE ONT LA PAROLE

« Sans franchir la porte,
on peut connaître le monde. »
Lao Tseu

« Homme libre, parfois tu restes sur ta terre. »
Sylvain Tesson

**Témoignage de Monsieur Paul Thomas
Une vie au Salzet.**

Monsieur Paul Thomas m'a accueillie au Salzet dans la vieille maison qui l'a vu presque naître. Devant l'immense foyer, les souvenirs surgissent aussi vifs que si toute la vie passée revenait à l'instant :

« J'avais 4 ans, mon pauvre père est mort en 41, et je me rappelle quand ils l'ont emporté dans le cercueil, là. Il était pas bien vieux. Il touchait une petite pension, ils lui ont enlevé le jour qu'il est mort.

Ma pauvre maman s'est retrouvée avec 9 enfants sur les bras. Il y en a qui voulaient nous séparer mais ma pauvre mère, elle a dit que si on mangeait pas de viande, on mangerait des pommes de terre mais on les mangerait ensemble.

Elle a eu du mérite. C'était pendant la guerre, il y avait des tickets de rationnement et quand elle allait à l'épicerie à Villefort, il y en a qui trouvaient qu'elle avait beaucoup de tickets. Mais l'épicière elle disait aux autres : «Plaignez-la, elle a une famille nombreuse. »

Monsieur Paul, comment a-t-elle fait ?

« Dans la famille on s'aidait tous. Beaucoup se demandaient comment on faisait pour nous entendre. Vous trouverez pas beaucoup de familles qui s'entendaient comme nous. Notre plus grand frère Jean, il avait 17 ans, il s'est employé comme paysan. Quand on a été à peu près sauvés, il est parti.

Jean avec la mule descendait à Villefort chercher des courses. Plus d'une fois, il a rencontré les allemands qui montaient, il fallait pas bouger.

Du Salzet par la route il y a 8 km du mas de l'Ayre à Villefort, 8 et 4, 12km pour se ravitailler !

On a eu un voisin Monsieur Vidal, du Mas, qui est venu beaucoup aider ma mère. Gabriel il s'appelait.

Petit à petit, nous autres on commençait à se faire grands.

Quand c'était le moment des châtaignes, on commençait avec les frères d'aller ramasser les châtaignes dans un seau comme ça et petit à petit on a monté le troupeau et quand on avait 13 ou 14 ans on allait garder le troupeau pendant que les frères faisaient autre chose.

La pauvre Rose était née en 39. Elle est morte à 52 ans. Elle était bien malade. C'est le professeur Nègre de Montpellier qui faisait les opérations à cœur ouvert. Elle a été opérée deux fois. La première fois ça avait marché un peu, la seconde fois non. Elle est morte en 91.

Quand on a pris de l'âge, on commençait de mener la mule pour labourer, on commençait de faire des choses. Les jardins étaient là-bas en bas, on prenait un saccol, et sur le saccol on mettait le panier de fumier et on descendait ça là-bas au jardin.

(Le saccol, c'est une pièce de tissu épaisse qui prend appui sur la tête et qui contient une poche pour porter du chargement)

Et quand c'était le moment de bêcher les jardins, on bêchait les jardins. A 14 ou 15 ans avec mon frère Rémi, on allait bêcher un coin de terre pour une vigne.

On faisait du vin, du clinton, un peu de tout. »

Était-il très difficile ici de pourvoir à son alimentation et d'avoir quelques revenus ?

« Ici on avait un peu de tout.

Au départ, on avait les cerises, après les foins qu'il fallait rentrer pour les moutons. Après il y avait au mois d'août les prunes puis les pommes, les poires.

Ici on était un coin, tout venait. Mais maintenant tout crève, tu vois pas les arbres comme ils sont ! » ajoute Monsieur Paul avec amertume.

«Après venait la récolte des châtaignes ; c'était notre plus grosse récolte.

Les châtaignes, dès qu'elles tombaient on commençait à en éplucher, on mangeait les vertes et les sèches, les blanches, on en faisait le cousinat et on en vendait.

La route est là que depuis 56 seulement. Le soir, quand on revenait de châtaigner à la nuit, on chargeait 150 kilos sur la mule et on montait à la remise juste avant Liquemiale.

Celui qui avait monté la mule soupait et un autre rechargeait la mule.

Vidal aussi en montait dans cette remise.

Ici on a tenu aussi avec le troupeau. On a eu jusqu'à 250 bêtes. J'avais fait construire la bergerie en 91. Que ma pauvre sœur Rose nous a dit : « Dépêchez-vous à la finir que je voudrais voir rentrer les moutons dedans. » Elle les a vus une fois, elle les a pas vus deux.

On vendait les agneaux, mais le troupeau servait beaucoup pour le fumier pour mettre sur les terres.

A l'époque c'est Gaston qui avait commencé à monter le troupeau.

Il y en a dans la commune de Malons qui avaient un bon troupeau mais les allemands prenaient des bêtes. Ceux qui avaient des bons troupeaux, ils en prenaient deux et Gaston qui n'avait que quatre ou cinq bêtes au début, ils lui en ont pris deux pareil.

En plus il fallait les leur monter à Malons. Un jour, quand elles sont arrivées à Malons, elles se sont enfuies et sont revenues là, à la maison !

Les vers à soie, on en avait aussi c'était à la fin mai. Pour les faire éclore, on les mettait sur la poitrine. Ils étaient toujours au chaud. Mais les vers à soie c'était un travail. Il fallait les surveiller, faire attention qu'ils attrapent pas la jaunisse.

Il fallait toujours à peu près la même température. La magnanerie se faisait dans des pièces à part.

On avait douze, treize chèvres aussi, Yvette faisait beaucoup de fromages.

On a pu vivre ici.

On a fait beaucoup le marché des Vans pendant cinquante ans.

On avait un jardin derrière le village assez important. Mais le marché des Vans nous faisait presque vivre.

Moi j'ai passé mon permis et j'ai acheté une camionnette en 80.

Une année, un 19 octobre, j'avais descendu deux voyages avant que le marché n'ouvre, une tonne chaque fois à la camionnette.

Les maquignons achetaient nos châtaignes et elles partaient pour manger.

Ma pauvre mère avait toujours deux cochons et elle savait les faire venir. Ils faisaient presque toujours 200 kilos pièce et nourris à la châtaigne.

On leur donnait des blanches. Le cochon c'était pour nous.

Dans le temps les cochons ils avaient 15 cm de lard. Aujourd'hui quand il y a un peu de lard il faut l'enlever, il donne le cholestérol ! » Grand rire de Monsieur Paul !

« Et pendant la guerre, les cochons il fallait les tuer qu'ils fassent pas du bruit.

Pendant la guerre on avait une cousine qui vivait près de Montpellier. Elle crevait de faim. Elle est montée ici, en quinze jours, elle a gagné 15 kilos. »

A part les récoltes et les troupeaux aviez-vous d'autres sources de revenus ?

« On faisait aussi beaucoup les bûcherons. On a travaillé pour Noguaret de Cendras, à côté de la Grand combe. C'est un scieur. Les petits-fils ont repris.

Au départ, on coupait avec le passe-partout et la hache. Après les tronçonneuses sont arrivées quand ils ont fait le barrage à Villefort, en 56.

On sortait les troncs avec la mule et le camion venait les chercher pour aller à la ville. Ou alors à l'époque on avait besoin de bois dans les mines pour étayer les galeries. Il y avait un barème pour les mines. »

Avez-vous pu aller à l'école ?

« J'ai été à l'école ici au Salzet. Mais les institutrices elles faisaient huit jours et elles partaient. Après il fallait attendre encore 8 jours, alors comme on dit on est allé à l'école rien que le jeudi.

Ceux du Faget montaient à Malons, avec ceux de la Rouvière.

La Renée Thomas a fait l'école à Elze et à Malons.

Au Salzet, d'abord il y a eu une école privée et de ce temps il y avait du monde et après ils ont fait l'école neuve là-bas et il y avait rien qu'une école.

Sur la commune il y avait 6 ou 7 écoles : Salzet, Elze, Malons, La Boissière, Cessénades, Frontal. Tout était plein et maintenant plus personne. »

Alliez-vous à la chasse ?

« On n'allait pas à la chasse mais des sangliers on en a pendu. C'était une époque. Dans les champs là-derrrière, ils venaient malgré la clôture. Quand j'ai trouvé leur passage, j'avais mis une barre en travers et j'avais mis un lacet et quand il se prenait il tombait et se pendait. Un jour, l'un devait faire 100 kilos. Une fois le lacet était trop long. Je suis venu chercher mon frère pour qu'il lui foute un coup de fusil, quand il nous a vus arriver, il a foutu un bond, il a fait péter le lacet, il est parti.

Mon frère Rémi, piégeait un peu. Un jour on avait pendu au prunier un blaireau qu'il avait attrapé, parce que de ce temps il gelait beaucoup plus qu'aujourd'hui, on le conservait comme ça.

Un jour ou deux jours après, on porte ça à ma pauvre mère pour faire cuire. Tu aurais mangé de la terre, c'était pareil.

Un autre, on l'a porté à la rivière. Ma pauvre mère elle a dit : « Vous le ferez cuire vous ! »

Je sais pas si c'était des « tails chiens » ou des « tails cochons », mais c'était immangeable. (Le tail est le nom local du blaireau et leur museau ressemble tantôt plus à celui d'un cochon un peu écrasé ou plus à celui d'un chien plus pointu.)

C'est gros le blaireau et même en voiture, il faut faire attention de pas y rouler dessus, ça semble un caillou. »

Alliez-vous à la messe à Malons ?

« Oui, on avait le curé Saint Léger, il nous faisait le catéchisme devant tout le monde, alors il fallait bien l'apprendre. Il était sévère.

Il avait le téléphone.

Une fois ma pauvre sœur Yvette, elle s'était faite arracher une dent et ça avait fait hémorragie et mon pauvre frère le Firmin, il a pas mis 20 minutes pour monter à Malons. Il n'y avait le téléphone rien que chez le curé Saint Léger. Il a téléphoné au docteur, il est venu lui faire une piqûre.

Dans l'église, il y avait une tribune, la chaire, l'autel, la grande vierge. Tout était en bois. Ça faisait une jolie église. Ils ont tout enlevé.

Le dimanche pour la messe ça venait de partout Elze, La Boissière, Le Faget, le Frontal, La Rousse, Bournaves, Salzet, Pialouzet, tout ça tombait là-haut.

Ah oui, il y avait du monde ! »

« Le curé Saint Léger était sévère, certains lui faisaient des reproches mais il a aidé la population du village, là je vous dirai que oui.

Beaucoup de familles doivent s'en souvenir.

Il en avait fait embaucher vers Fos, Martigues, la sidérurgie, les raffineries.

Il y en avait un qui tapait dans les poches des autres, ils l'avaient mis à la porte. Et le Saint Léger devait connaître quelqu'un comme il faut, il est descendu, il l'a fait réembaucher.

Tout Malons était parti là-bas. Il devait connaître quelqu'un de bien placé. Il faisait rentrer qui il voulait là-bas. »

Y avait-il beaucoup de familles au Salzet dans votre jeune temps ? Et maintenant ?

« Il y a eu 18 feux dans le village, ça fait du monde.

Les Maurin, les Rocher, le Martin, Oliol, les Costier, les Castagné, deux ou trois Thomas, deux familles dans la maison des Templiers, et les Vidal,

Ici, vous comprenez, qu'a tant de feux, travailler un petit coin de terre comme ça...

Les Costier sont partis en 64 quand ils ont fermé toutes les écoles. Il a fallu qu'ils partent pour les gamins.

Mais il n'y avait pas assez de terre pour que toutes les familles qui s'agrandissaient puissent en vivre.

Et puis tout était très dur. Il fallait tout monter sur le dos comme ça. Y avait point de route. Juste une petite route charrette comme ça.

La route, elle date de 56, l'année qu'il avait beaucoup plu. Quand ils ont fait la route, c'était le Tom Plancher d'Alès qui était venu aussi pour déblayer le pont à Saint Ambroix. J'y ai travaillé à la route.

Puis on a élargi la route du Frontal.

Après c'était plus facile, mais c'était que de la terre. Et comme elle venait d'être remuée, cette terre rouge, si vous faisiez pas attention, ça patinait.

Elle a été goudronnée que vers 66. »

Certains de vos frères et sœurs sont partis mais vous Monsieur Paul vous êtes toujours resté ?

« A la maison d'abord je suis resté avec les deux frères, Gaston et Firmin, qui sont morts, et les deux sœurs qui sont mortes. Yvette, elle avait été placée.

Yvette a été bien malade ses dernières années. Pendant deux ans et demi, je me suis totalement occupée d'elle, et d'elle, de son départ, je m'en remets difficilement.

Maman, elle est morte en 69. Elle est morte d'un cancer de l'estomac. Elle a eu 12 enfants. Trois frères sont morts jeunes.

Des anciennes familles, il y a plus personne, il y a rien que moi, le dernier.

Moi je suis né là et maintenant j'en ai 86.

Au Salzet maintenant restent les Couture, Gabriel et Nicole, la bergère. Madame Chaumiène vient pas tout le temps.

C'était très dur ici, il fallait y être né pour pouvoir manger.

Et maintenant je me demande moi-même comment on faisait pour faire le travail.

Il fallait être costaud.

Le jardin l'an dernier, j'ai pas pu y aller. C'est pas la question que je pouvais pas m'y rendre, mais ça me savait tellement mal de voir tout ce qu'on avait fait avec mon frère et maintenant... Une année avec mon frère, on a dû ramasser plus de 100 kilos de haricots. Un samedi, on les a tous vendus aux Vans.

Je sais pas si vous comprenez l'expression mais « la raie du cul faisait cheneau ! », ajoute fort malicieusement Monsieur Paul, dans un grand éclat de rire.

Merci Monsieur Paul pour votre témoignage et pardon de ne pas avoir retranscrit tous les souvenirs, tout le savoir du passé, que vous avez eu la gentillesse de nous offrir.

* * *

*« Vous avez pris racine en terre comme le grain caché dans l'herbe qui sent que la vie le soulève et qu'il va devenir moisson. »
Alfred de Musset*

*« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. De tous les animaux terrifiés, seul le petit colibri s'active, et crache sur le feu. Agacé, le tatou, lui dit "Colibri ! Cela ne sert à rien ! -Je sais, mais je fais ma part."
rapporté par Pierre Rabhi*

Témoignage de Catherine Delforge, Revivre à Vézolles.

Catherine a enfourché son vélo pour venir à Malons nous offrir son histoire d'amitié avec notre terroir. Au coin du feu, un petit café, un petit gâteau et nous voilà ravivant les souvenirs de Catherine, de Bruxelles à Vézolles :

Catherine, comment de Belgique on connaît le tout petit Vézolles ?

« Alors, attends que je retrouve le chemin... Michèle et Christian Lagrange sont belges et ont vécu à Elze. La Belgique n'est pas grande, un copain d'un de mes cousins connaissaient les Lagrange et ils disaient qu'il y avait une ruine à vendre à Elze.

Ce cousin Bruno cherchait plutôt en Dordogne mais c'était cher, il est allé voir à Elze. Finalement à Elze ça ne s'est pas fait mais il a été séduit par la région et on lui a dit qu'au Mas del Chamoun, Marcel Lallemand avait des ruines à Vézolles.

Marcel a proposé : « Si je vends, c'est tout ou rien ! »

C'était très envahi mais Bruno s'est dit qu'il y avait beaucoup de pierres pour construire et il a acheté le lot. Ce cousin c'est mon parrain, pendant les vacances il m'a emmené voir, c'était encore la jungle mais je trouvais que c'était chouette.

Il m'a proposé de choisir une ruine !

Donc j'ai choisi un tas de caillou, sans bien savoir ce que j'avais vraiment autour de moi car Vézolles a un habitat très agglutiné. C'était vers 1988, 89.

Moi j'avais dix-neuf, vingt ans à l'époque et puis je rentre en Belgique et je dis à mes parents que j'ai une maison. C'était « visionnaire » cette manière de dire les choses. Ils sont venus et se sont dit qu'on était fous. Mais pour finir, ils ont été séduits et eux aussi ont acheté un lot.

Qu'est-ce qui vous a tous séduit ainsi dans ces lieux ?

« La lumière, la lumière c'est autre chose qu'en Belgique

-La lumière en Belgique c'est très beau, mais pas dans la même gamme...

-Rien que le fait de l'altitude aussi, à Vézolles on est à 600 mètres, c'est un climat de montagne ici. En Belgique c'est d'office la plaine, les sommets sont des plateaux à 600 mètres mais il n'y a plus rien au-dessus de ça, donc c'est la grisaille.

Voilà, au départ, il y avait cette opportunité dans ce lieu, du jour au lendemain j'avais un tas de caillou. C'est par hasard mais c'est un beau cadeau !

Après on a commencé à dégager, on avait des autorisations de travaux. Pendant les vacances, petit à petit, les travaux ont commencé. En vérité il y avait une dizaine de constructions, quatre feux mais une dizaine de constructions avec les clèdes, les dépendances. On n'a pas fait tout nous-mêmes, on a eu des équipes qui venaient travailler. On venait surveiller les travaux.

Un beau jour ça s'est « terminé », enfin façon de parler... C'est rustique, ça nous convient comme ça.

Je venais régulièrement et puis une année alors que je faisais la route, je rêvais du jour où je vivrais à Vézolles. Je pensais que je serais seule une dizaine de jours et que cela me servirait de test.

Et puis dans ces dix jours j'ai rencontré Bruno, mon compagnon, alors je me suis dit, je reste. J'avais des choses à mettre en place mais c'était faisable de m'installer ici donc je l'ai fait. J'habite là depuis dix-sept ans. Il a donc fallu le temps avant que ça ne se fasse.

J'ai fait mon mémoire d'école d'architecture sur Vézolles. C'était super parce qu'on ne connaissait pas grand-chose en fait sur la vie traditionnelle, les Cévennes. J'avais cherché de Belgique, je ne trouvais rien. La seule chose à laquelle j'avais accès de là-bas c'étaient les bouquins de Jean-Pierre Chabrol, ce qui me donnait déjà beaucoup d'informations. C'est seulement quand je venais ici que je pouvais travailler à mon mémoire, avec des bouquins de la librairie des Vans et puis j'ai rencontré pas mal de monde, l'architecte du Parc, les gens du musée de la Châtaigne, la sœur de Nicole Couture qui est historienne, Madame Chaumiène, et puis surtout les anciennes habitantes de Vézolles. De fil en aiguille, ça nous a permis de mieux comprendre comment fonctionnaient les villages, la vie, le système d'urbanisation, appliqué à Vézolles. C'était chouette pour nous, cela nous permettait de comprendre le hameau, comment il était fait, qui y avait vécu.

Le hameau avait été abandonné entre deux guerres. La dernière famille qui a habité, les Alméras, c'était un père avec son fils et ses quatre filles. Le fils était malade et ne pouvait reprendre l'exploitation. Les filles ont travaillé dans les filatures ou ont fait du travail saisonnier dans la plaine, elles se sont mariées là-bas et sont parties.

Et puis il n'y avait pas l'eau au village. C'était pas très loin, deux cents mètres, mais toute l'eau c'étaient les filles qui la portaient sur leur dos. L'eau arrivait au jardin dans des béals. Quand on est arrivés, les systèmes ne fonctionnaient plus mais on voyait encore les troncs creusés pour acheminer l'eau, suspendus dans les arbres. C'est Roger Mazade qui nous les a montrés. Lui aussi il nous a beaucoup appris sur le village. Il avait vécu enfant à Elze, il a connu la famille Alméras. Il parlait bien. »

Tu vis ici à l'année maintenant ?

« Oui, maintenant je retourne de moins en moins en Belgique. Avant j'y bossais encore partiellement, puis j'ai arrêté. Je vois ma famille ici et je remonte pour mon frère.

Tous les jours je me dis c'est quand même magnifique d'être ici !
Une année on a imprimé des tee-shirts, des vestes avec notre « slogan » :
« Une ronce, un caillou, c'est Vézolles ! » Ici on est dans la luxuriance de la végétation et de la pierre.

Et puis en Belgique, on n'a pas cette impression d'infini et de liberté.

Il y a cette notion d'espace mais aussi de liberté mentale. C'est peut-être propre aux régions reculées mais on n'est pas sous le jugement des autres, le diplôme ne compte pas.

Il y a aussi une question de solidarité, même si on se chipote, quand il y a une crise, tout le monde s'entraide.

C'est aussi le fait d'être comme en habitat groupé, on est obligé de discuter ensemble. On a intérêt tous à se parler.

A l'année on est quatre, Bruno et moi, Jérémy et Anaïs. Mes parents sont là six mois et une cousine qui vient trois mois par an. Cela fait deux ans qu'on est quatre en hiver. Avant on était que Bruno et moi, presque pendant trois ou quatre ans. On allait à Elze dire bonjour à l'un et à l'autre, c'étaient nos voisins les plus proches, c'était la balade.

Je sais aussi que pour toi, « le bonheur est dans le pré », le pré d'Aimé, raconte-nous ton projet.

Ce n'est pas mon projet, c'est collectif. Maintenant c'est plutôt moi qui le porte, je vis ici et je suis la plus jeune. Mais je ne suis pas seule, il y a un collectif : « Les amis du Pré d'Aimé ».

Au départ on aimait bien ce pré-là, à l'entrée de la route de Vézolles. La maman de mon cousin connaissait très bien la botanique et elle trouvait plein de plantes spécialement dans ce pré. En plus dans la vallée c'est presque le seul pré. On ramassait le fenouil des Alpes, des plantes aromatiques. Aimé Castagnier était toujours propriétaire mais il ne l'entretenait plus parce qu'il était trop âgé.

Un jour, on voit Aimé dans le pré et on papote avec lui. Ma mère et moi on lui demande si on pouvait le faucher ou le faire faucher. Il a trouvé cela un peu loufoque de la part de citadines et puis c'est difficile de faucher. Mais il a accepté, il nous a dit que c'était sa meilleure herbe, que si ses bêtes n'étaient jamais malades c'était grâce à ce foin-là. Lorsque les bêtes reconnaissent ce foin, elles piaffent de joie.

On a commencé à couper des bouleaux plus grands que nous, des ligneux. Quand Aimé est décédé, on n'a plus fait grand-chose en attendant la succession, sauf faire des relevés botaniques.

Lors d'une des fêtes en été, on avait présenté un diaporama avec un relevé des plantes médicinales et mellifères pour sensibiliser à la qualité du pré. On voulait proposer à la mairie de le racheter et ça a marché, la mairie l'a racheté. Les tout-premiers nettoyages ont été collectifs, tout Malons s'y est mis, on était à quarante dans ce pré avec des râteaux, des motofaucheuses, tronçonneuses, un peu le bazar.

Pendant de nombreuses années la municipalité a toujours trouvé le moyen de faire faucher ou pâturer. Pas systématiquement mais le pré était entretenu.

Puis avec le covid, tout est devenu plus compliqué mais la mairie soutient toujours mes propositions.

J'ai essayé de trouver des solutions, Emeric du parc m'a proposé sa motofaucheuse et son coup de main, celui de ses fils aussi. Depuis trois ans on le fait ensemble, pendant ses vacances. Même avec la motofaucheuse, c'est difficile de faucher dans la pente.

Et pour le ratissage, et si possible un entretien en hiver, on est plus nombreux, quelques fidèles nous rejoignent.

Cette année-ci on n'avait personne pour reprendre le foin. Et c'est tellement triste de le jeter dans le ravin. La compagne d'Emeric a contacté la ferme pédagogique de Gravières qui est venue récupérer le foin dès le lendemain. Ce n'est pas facile de récupérer le foin, il n'est pas en bottes, il faut le remonter sur le dos, en vrac dans des toiles comme les anciens. Et la pente est raide. J'espère que ça va pouvoir continuer avec la ferme pédagogique pour la récupération du foin.

Il faut savoir que laisser le foin sur place n'est pas une bonne solution, ça abîme le pré, ça change sa structure, ça l'acidifie et donc modifie la flore et puis ça incite les sangliers à venir. L'idéal c'est de faucher et d'évacuer le foin tout de suite.

Catherine souligne le soutien sympathique et efficace qu'apportent les « Écologistes de l'Euzière » à ce projet. Avec l'aide également d'Emeric du parc, un relevé botanique de 140 plantes à fleurs a été établi plus une quarantaine de graminées. Cela fait treize ans que les « Écologistes de l'Euzière » viennent deux fois par an.

« Les prairies c'est un enjeu écologique, climatique. Pour moi, c'est aussi la mémoire du pays.

Et ce pré d'Aimé est particulièrement riche parce qu'il regroupe des plantes méditerranéennes, de montagne et de zone humide. Dans le bas il y a un peu d'humidité, et puis il y a une espèce de petit valat avec toute une zone humide et une petite source dans le fond. Ce qui fait aussi sa variété, c'est qu'il y a la fois des plantes de schiste et de calcaire et il y a quelques espèces très rares.

La prairie c'est aussi un enjeu économique parce que ce sont des ressources en bio diversité. Les semences locales, plus résistantes et plus diversifiées, sont un enjeu pour notre avenir.

Le versant nord de la commune est une zone climato-résistante, c'est une poche qui permet de garder des espèces qui ont besoin d'un climat plus frais.

A 800 mètres d'altitude, on observe des plantes qui devraient se trouver à 1400 mètres.

Malons c'est quatre-vingt-dix pour cent de forêt.

Pour moi, à Malons, le défi c'est maintenir les prairies. La forêt vient toute seule. Évidemment, il y aurait aussi beaucoup à faire pour les forêts de la commune. On ne peut pas être partout.

C'est sur les zones de lisière (forêt-prairie, forêt-ruisseau, prairie-ruisseau) qu'il y a le plus de biodiversité et la faune a besoin de prairie. Le chevreuil vit dans la forêt mais il a besoin de la prairie.

Beaucoup d'insectes aussi ont besoin des prairies, ils butinent beaucoup dans les arbres mais ils ont besoin des plantes des prairies pour se nourrir et se reproduire.

Les prairies c'est un moyen de lutter contre les incendies. Auparavant, il y avait des incendies aussi, mais ils ne se propageaient comme de nos jours, parce qu'il y avait des

prés, parce que les bois étaient entretenus et qu'il y avait suffisamment de bêtes pour éviter la broussaille et puis des gens vigilants pour veiller.

Les espaces ouverts (prairie de fauche, pâtures...) ont aussi un rôle important au niveau des ressources en eau. Et l'approvisionnement en eau, on voit chaque année que c'est de plus en plus compliqué.

Si on veut sauver en partie les châtaigneraies qui souffrent, il faut favoriser la biodiversité, maintenir des prairies, restaurer les béals qui mettent de la fraîcheur. Tout cela est en équilibre.

Si on veut favoriser l'installation de paysans sur notre territoire, il leur faut des espaces accueillants. De petites structures sont utiles pour l'entretien et la valorisation des espaces.

Il reste de belles prairies sur le territoire de la commune, à Liquemiaille, à Valouze la prairie est magnifique. En fait, là où les anciennes familles sont restées présentes, il y a encore de la prairie, globalement le versant sud.

Le pré d'Aimé a survécu parce qu'Aimé l'entretenait. Il y avait une autre prairie un peu plus bas sur la route quand je venais tout au début mais elle a maintenant disparu faute d'entretien.

Je cherche des moyens pour faire faucher le pré, non seulement pour le paysage mais aussi pour valoriser un foin ou des semences de très haute qualité.

On n'entre pas dans le cadre des subventions accordées par le parc.

Les relations avec le Conservatoire d'Espaces Naturels ne sont pas assez fructueuses.

Je suis en contact avec le syndicat des Hautes Vallées Cévenoles mais la zone Natura 2000 est très restreinte sur Malons. Je me renseigne un peu partout. Monter un dossier de subvention c'est commercial et c'est difficile pour moi toute seule.

Mais avant les dossiers et les subventions, j'essaie de trouver des acteurs locaux intéressés.

Je préfère les circuits courts, les échanges, le partage.

Voilà l'histoire du pré d'Aimé, et elle continue ! »

Catherine, grand merci pour ton témoignage, ton enthousiasme pour ce terroir.

J'ai essayé de rapporter le plus possible d'informations mais sans parvenir à tout restituer, toutefois je crois que le message est passé :

«Le bonheur est dans le pré ! », courons-y vite ensemble !

Vous souhaitez nous faire partager vos souvenirs, la mémoire du pays, vos connaissances sur notre terroir, contactez la commission communication ou Katherine Dumas au 06 32 13 53 73.

C'est un cadeau que vous offrez à tous les villageois.

Pavé de thon en sauce piquante

Pour 4 personnes :

4 pavés de thon

1 c à soupe de farine

2 c à soupe d'huile d'olive

250 gr de tomates concassées

1 gousse d'ail écrasée

10 cornichons

2 c à soupe de câpres

10 olives vertes

1 c à soupe de vinaigre

sel et poivre

200 gr de riz sauvage



La sauce

faire revenir l'ail écrasé dans l'huile puis rajouter les tomates concassées, les cornichons et les olives coupés en petits dés, faire cuire 10 minutes, ajouter le sel, le poivre et le vinaigre en fin de cuisson, garder au chaud.

Le riz

faire chauffer une casserole d'eau chaude salée avec un couvercle, quand l'eau frissonne ajouter le riz et faire cuire à découvert en respectant le temps donné sur le paquet.

Le thon

faire chauffer l'huile dans une poêle, fariner les pavés de thon et les mettre à cuire, le poisson est cuit quand l'extérieur est doré mais le cœur doit être légèrement rosé.

Dresser les assiettes en mettant tout d'abord le riz puis le thon et napper avec la sauce, servir bien chaud.

Je ressens avec mon corps,
Avec mon sang.
Je ressens le pays
À travers ses arbres.
Tu sens le vent quand il souffle.
Pour le pays, c'est la même chose,
Tu le sens. Tu peux le voir.
C'est une sensation
Qui permet d'exister.
Pendant que tu dors, tu rêves.
Herbe, arbre, même chose.
Il pousse avec ton corps,
Avec ton sentiment.
L'eau est ton sang.
L'eau ! Tu ne peux vivre sans eau...

Big Bill Neidjie

Texte aborigène recueilli par Thomas Johnson

(Albin Michel – Carnets de sagesse)

Vous aimez la poésie ? Faites-nous parvenir un écrit poétique personnel, nous serons heureux de le publier dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet.

A vos plumes !

Ce bulletin municipal a été rédigé par la Commission communication.
La mise en page a été réalisée par Magali AMISSANO